

SECURISER LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT EN FAMILLES RECOMPOSEES

Vos Attentes

Vous maîtrisez votre métier et vous recherchez à améliorer votre efficacité professionnelle.

Vous accombez des clients, entrepreneurs, ou en situation de famille recomposée, et souhaitez maîtriser les solutions qui s'offrent à eux pour un process apaisé.

Vous souhaitez trouver un point d'équilibre, permettant d'optimiser les attentes civiles, économiques, et fiscales.

Vous souhaitez enfin ouvrir les perspectives sur une vision axée sur le groupe familial.

Les Objectifs



Être capable d'identifier et d'analyser les questions de droit civil comme de droit fiscal dans la liquidation d'un régime matrimonial puis d'une succession.

Identifier les conséquences pratiques d'une dévolution non organisée, et les limites.

Devenir force de proposition pour optimiser la perception de valeur ajoutée apportée, et donc créée. Capacité à décliner en facturation cette création de valeur.

Les Modalités

Public

Tout public.

Prérequis

Aucun.

Pédagogie

Apports théoriques et pratiques.
Méthode active : étude de cas pratiques, échanges d'expériences.
Support de formation et ressources documentaires.

Accès à la formation

Entretien téléphonique individuel.
Dépôt du dossier d'inscription complet.
Les délais d'accès sont variables en fonction des programmes en cours : de 3 à 6 semaines.

Dates, lieux et accessibilité

Formation en présentiel.
Lieu : chez le client
Dates : Entrée et sortie permanentes

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre référent par e-mail à kblum@lexfor.fr

Durée

1 jour (7 heures)

Les plannings sont adaptés aux contraintes de chaque session.
Ils sont communiqués en amont de la formation.

Modalités d'évaluation

Évaluation continue d'atteinte des objectifs pédagogiques,
Exercices d'applications (étude de cas, quiz, QCM),
Enquête de satisfaction.

Validation de la formation

Attestation de suivi de formation.
Attestation d'évaluation des acquis.

Tarif

Tarif intra groupe de 8 personnes
4 640€ net + 520€ en sus par participant supplémentaire (TVA non applicable article 261-4-4° du CGI.)

Inscrivez-vous



LEXFOR, 63 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG
SIREN : 990 575 938 - NDA 446 708 695 67

Tél : **0618155602** - E-mail : kblum@lexfor.fr - Site internet : lexfor.fr

Le contenu de nos formations est susceptible d'être modifié en fonction des évolutions légales et réglementaires.

Intégration

Accueil, présentation de l'intervenant et du groupe, découverte des lieux et rappel des modalités organisationnelles. Mise en place d'adaptations spécifiques.

Introduction

Présentation des objectifs et du sommaire de la formation. Plusieurs cas pratiques seront réalisés au fil de la journée.

Partie 1- la protection du dernier conjoint en situation de famille recomposée

- La protection issue du contrat de mariage
- Focus sur les avantages matrimoniaux
- Quelle performance attendre des avantages matrimoniaux ?

Partie 2- transmettre à ses enfants en situation de famille recomposée : une anticipation à tout prix ?

- Les règles en situation de succession
- Donations : rapport civil, rappel fiscal, et fondamentaux
- Donation-partage, égalité et inégalité entre les lots
- Anticiper l'arrivée d'un nouvel enfant de l'entrepreneur
- Se protéger... en adoptant ?

Partie 3- les modes alternatifs de « transmission »

- L'assurance vie au profit du conjoint : outil en or ?
- L'assurance vie au profit des enfants
- La donation-partage transgénérationnelle
- Les autres pistes

Partie 4- quels outils et leviers stratégiques au service de la paix des familles ?

- La protection en pleine propriété, ou en démembrement ?
- Focus sur la notion d'usufruit successif
- Un aménagement matrimonial inattaquable
- L'interposition sociétaire : dissocier le « pouvoir » de « l'avoir »
- La prévoyance au service de la protection de la famille de l'entrepreneur
- La prévoyance au service de la protection de l'entreprise et des associés de l'entrepreneur
- Le testament-partage et la donation graduelle
- Le mandat à effet posthume
- Le mandat de protection future

Evaluation

QCM avec attestation de réussite,
Enquête de satisfaction.

Conclusion

Seule la maîtrise des volets matrimoniaux et successoraux peut assurer une coordination efficace en vue d'une transmission planifiée, particulièrement dans une famille recomposée, et où l'entreprise peut prendre une place importante en valeur dans le total de la succession.

Tour de table : quel ressenti

- sur les compétences transversales en lien avec la formation suivie,

LEXFOR, 63 avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

SIREN : 990 575 938 - NDA 446 708 695 67

Tél : **0618155602** - E-mail : **kblum@lexfor.fr** - Site internet : **lexfor.fr**